en date du 04/07/2023 ; REFERENCE ACTE : 230627D08CONCIG



29/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERITORIALE DE LA SARTHE

Le 27 juin 2023 à 14H00, les membres du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Sarthe se sont réunis 3 rue Paul Beldant au Mans sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU

Assistaient à la séance :

Monsieur Didier REVEAU - Maire de la Ferté-Bernard

Monsieur Dominique AMIARD - Maire de Cures

Monsieur Jean-Paul BOISARD - Maire de Saint-Jean-du-Bois

Madame Anne-Marie GARNIER - Maire-Adjointe de Marolles-Les-Braults

Monsieur André FROGER - Conseiller Municipal de Connerré

Madame Béatrice LATOUCHE - Maire du Lude

Madame Yvelyne ASSIER - Maire de Les Mées

Madame Nathalie PASQUIER-JENNY - Maire de Parennes

Madame Patricia METERREAU - Maire-Adjointe de la Flèche

Madame Patricia EDET - Vice-Présidente de la CDC de l'Huisne Sarthoise

Madame Martine RENAUT - Présidente du SMAEP de la Région Mancelle

Pouvoirs

Monsieur Daniel COUDREUSE – Maire de Brûlon, avait donné pouvoir à Monsieur Froger
Monsieur Pascal DUPUIS – Maire du Grand-Lucé avait donné pouvoir à Monsieur Amiard
Monsieur Jean-Yves AVIGNON - Maire de Spay avait donné pouvoir à Monsieur Boisard
Madame Françoise LELONG - Vice-Présidente de la CDC des Vallées de la Braye et de l'Anille avait donné
pouvoir à Monsieur Reveau

Membres absents et excusés

Madame Martine CRNKOVIC – Maire de Louailles Monsieur Anthony TRIFAUT - Maire de Montfort-le-Gesnois Madame Nathalie MORGANT - Maire de Parigné-l'Evêque Madame Claire HOUYEL - Maire-Adjointe d'Arnage Monsieur Frédéric BEAUCHEF – Maire de Mamers Monsieur Régis CERBELLE – Maire de Chantenay-Villedieu

CONVENTION CIG GRANDE COURONNE

- Vu le code général de la Fonction Publique,
- Vu le décret 85-643 modifié relatif aux centres de gestion,

Le Président explique que le CIG Grande Couronne met à disposition des centres de gestion une application Web pour traiter les données du RSU. Cette application est utilisée par l'ensemble des CDG.

Il propose le renouvellement de cette convention pour une nouvelle période de 5 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, autorise le Président à signer la nouvelle convention d'exploitation des données RSU avec le CIG de la grande couronne.

Pour extrait certifié conforme Fait au Mans, le 27 juin 2023 Le Président, Didier REVEAU AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-287200273-20230704-230627D08CONCIG-DE en date du 04/07/2023 ; REFERENCE ACTE : 230627D08CONCIG

